



Publication of Association Esprit, Société et Rencontre
Strasbourg/France



The Journal of Academic Social Science Studies

JASSS

Volume 5 Issue 8, p. 1407-1422, December 2012

***ANALYSE LINGUISTIQUE D'UNE MODALISATION
COMPLEXE EN TURC PARLE: FAIRE UNE HYPOTHESE
ENTRE POSSIBILITE ET PROBABILITE***

Doç. Dr. Selim YILMAZ

Marmara Üniversitesi, Fen-Edebiyat Fakültesi, Fransız Dili ve Edebiyatı Bölümü

Résumé

Cette présente étude vise à analyser une modalisation complexe ayant comme valeurs sémantiques la *possibilité*, la *probabilité* et la *condition*. Au niveau de la linguistique, il sera question d'élucider les valeurs et fonctions du morphème grammatical /-sE/ dans les prédicats modo-temporels en turc parlé contemporain. Ce morphème est reconnu sous la dénomination de modalité du « souhait, de l'intention et de la condition » dans la grammaire classique de la langue turque. Parmi les prédicats suppositifs, ceux qui nous intéressent ici sont a priori les équivalents turcs au niveau sémantique du prédicat modo-temporel correspondant aux valeurs modales du « conditionnel » en français, telles que « l'hypothèse, l'éventualité et la condition ». Pour ce faire, nous tenterons d'interpréter différents types d'énoncés contenant un prédicat suppositif qui marque une éventualité et/ou une condition exprimée(s) au moment de la parole, du point de vue de l'intonation et de l'énonciation. Dans ces énoncés, nous analyserons plus particulièrement la structure morphologique et prosodique du prédicat suppositif pouvant marquer l'intention énonciative et la probabilité en fonction du contexte et des morphèmes grammaticaux associés au prédicat en /-sE/. Notre méthode de linguistique sera la syntaxe distributionnelle pour l'analyse morphosyntaxique des énoncés et des prédicats dans le cadre théorique de linguistique française de l'énonciation et de la prosodie. Pour ce qui concerne le corpus d'étude, il s'agira d'un corpus d'oral spontané en turc de Turquie, dont la durée d'enregistrement est d'environ 2 heures. Au terme de cette recherche, nous envisageons mettre en exergue les catégories, les valeurs et les fonctions linguistiques du morphème /-sE/ en vue d'apporter une contribution dans les domaines linguistiques de la *morphosyntaxe*, *l'intonation* et *l'énonciation* en turc contemporain.

Mots-clés: Enonciation, modalisation, morphosyntaxe, prédication, probabilité.

Öz

Bu çalışmada, çağdaş Türkçenin sözlü dil yapısında karmaşık bir işleviş gösteren ve *olasılık*, *varsayım* ve *koşul* değerleri arasında gerçekleşen bir kipsellik olgusu incelenecektir. Dilbilim açısından irdelendiğinde, bu karmaşık kipselliğin merkezinde « /-sE/ biçimbirimi » olduğu görülecektir. Türkçe dilbilgisinde « dilek/istek/şart » kipi olarak bilinen ve yükleme böyle bir kipsel değer ve işlev katan bu ekin, Fransızcada « conditionnel » denilen « varsayım, olasılık, istek » gibi kipsel işlevleri olan yüklemsel bir oluşum ile benzer özellikler taşıdığı gösterilecektir. Bu amaçla, olasılık değeri olan ve bir ihtimal ve/veya şart bildiren /-sE/ kipli yüklem, Fransızca Sözcemele Dilbilimi ve bürünbilim (sesbilim) kuramı çerçevesinde yorumlanmaya çalışılacaktır. Bunun için, biçimbilim ve sözdizim çerçevesinde seçilen farklı sözcemele örneklerinde yüklemsel yapı ve oluşumlar, /-sE/ ekinin diğer eklerle oluşturduğu birleşimler de göz önüne alınarak kullanım biçimlerine göre sınıflandırılacaktır. Bu sözcemelelerde, /-sE/ ekiyle kurulan yüklem biçimlerinin özellikle sözcemele bağlamında sözcemeleyeninin niyetini ne şekilde yansıttığı özellikle irdelenecektir. Ayrıca, bileşik yapı gösteren sözcemelelerin yüklem oluşumlarında /-sE/ biçimbiriminin diğer kip ve zaman ekleriyle olan ilişkileri ile bürünsel (tonlama) yapısı da göz önünde bulundurulacaktır. Sözcemelelerin sözdizim, yüklemelerin ise biçimbilim açısından incelenmesinde dağılımsal dilbilim yöntemi ile sözcemele kuramından yararlanılacaktır. Çalışmanın veri tabanını iki saat uzunluğunda olan bir sözlü Türkiye Türkçesi bütüncesidir. Bu araştırmanın sonunda, /-sE/ ekiyle kurulan yüklemelerin ulamları ile dilbilimsel değer ve işlevleri konusunda aydınlatıcı bilgiler verilerek Türkçenin *biçimbilim*, *bürünbilim* ve *sözcemele* alanlarına katkı sunulmaya çalışılacaktır.

Anahtar sözcükler: Biçimbilim, kipsellik, olasılık, sözcemele, yükleme.

Introduction

Comment le morphème grammatical /-sE/ fonctionne-t-il en turc parlé? Quelles sont les valeurs et fonctions linguistiques du prédicat en /-sE/? Pouvons-nous parler d'un modèle de structure prédicative formée avec le suffixe /-sE/? Afin de mettre en lumière ces questionnements, nous envisageons dans cette étude¹ d'entamer les structures morpho-sémantiques du prédicat aspecto-modal en turc oral, en comparaison avec les valeurs du conditionnel français. Dans cette perspective linguistique, nous allons dans un premier temps classer divers exemples d'énoncé marquant et exprimant différentes valeurs aspecto-modales du prédicat contenant le suffixe grammatical /-sE/.

En ce qui concerne le cadre théorique de linguistique turque, nous adopterons dans ce travail la méthode d'analyse morphosyntaxique des turcologues reconnus tels que Bazin, Lewis et Dor (cf. Bibliographie). Quant à notre corpus d'étude, les exemples analysés seront des énoncés recueillis d'un corpus d'oral spontané et leur traduction en français. Par la suite, dans le cadre d'une approche distributionnelle aux énoncés complexes, nous établirons une classification des structures morphosyntaxiques relevant de la modalité de condition, mais aussi de la modalité supposition, notamment dans des contextes marquant le souhait atténué, la possibilité et la probabilité. L'objectif de cette recherche est de proposer une interprétation des énoncés dans le but de voir s'il est possible de déterminer un modèle de structuration de ce type de prédicat à *valeur modo-temporelle*.

Nous tenterons d'interpréter bien entendu les énoncés dans leur contexte énonciatif, en tenant compte du cadre argumentatif et communicatif des différentes structures morphosyntaxiques. Cette démarche distributionnelle et pragmatique nous permettra de définir les conditions d'existence et les tournures morphologiques des prédicats susceptibles de marquer la *fonction modo-temporelle* du prédicat en /-sE/ dans la langue turque. Au terme de cette recherche, nous envisageons pouvoir répondre à cette question: Quels sont les marques explicites permettant de repérer les valeurs sémantiques du conditionnel français en turc?

Notons d'emblée que le prédicat à valeur de condition peut se localiser aussi bien dans des énoncés simples que complexes. Parmi ces catégories de prédication hypothétique, nous nous intéresserons davantage à celle qui marque la condition hypothétique et la probabilité dans les énoncés complexes composés de deux propositions: « P1 (condition), P2 (conséquence) ». Avant d'aborder le thème de cette étude, il convient de noter qu'en turc le prédicat en /-sE/ peut avoir différentes valeurs linguistiques. Les exemples représentatifs ci-dessous illustrent les principales valeurs aspecto-modales et/ou temporelles de ce prédicat en turc :

¹ Cette étude reprend et réinterprète les hypothèses que nous avons développées sur les structures hypothétiques en turc dans un article antérieur dont le titre est « *Comment exprimer une éventualité en turc ?* » (Yılmaz, Turcica, 2008). Ce présent article rentre dans le cadre de notre projet scientifique intitulé « *Sözlü dil yapısına dilbilimsel yaklaşım ve çeviri çalışması (Türkçe-Fransızca-İngilizce)* » (Approche linguistique à la structure de l'oral et recherche en traductologie : Turc-Français-Anglais), BAPKO Sosyal B tipi – Çok disiplinli Araştırma Projesi (SOS-B-210311-0072), soutenu par le Département des Projets Scientifique de l'Université de Marmara.

I. Valeur modo-temporelle

Futur dans le passé (avec l'intentif “-EcEk”)

Ertesi gün bu işi bitireceğimi umuyordum
 Ertesi gün bu iş - i bitir - **eceğ** - im - i / um-(u)yor-du-m
 le lendemain ce travail+Dét finir+Int+Poss+Acc / espérer+Prog+Psé+1Ps (je)
 → J'espérais que je *finirais* ce travail le lendemain

II. Valeur aspecto-modale

a) Souhait et atténuation (avec l'aoriste “-Ir”)

Gece olmadan dönmekle iyi edersiniz
 Gece ol-madan dön-mek-le / iyi **ed - er - siniz**
 la nuit être+Gér rentrer+Inf+Mun / bien faire+Aor+2Ppl (vous)
 → Vous *feriez* bien de rentrer avant la nuit

b) Condition et hypothèse [P1 (hyp+psé), P2 (aor+psé)]

Yerinde olsaydım, bu işi düşünmeden kabul ederdim
 Yerinde ol- sa -(y)dı - m, bu işi düşün- meden **kabul ed- er - di - m**
 à ta place être+Hyp+Psé+1Ps cet emploi penser+Gér accepter+Aor+Psé+1Ps (je)
 → Si j'étais à ta place, j'*accepterais* cet emploi sans hésiter

c) Probabilité et éventualité (avec le non-constatif “-mlş”)

Bu saatte dönmüşlerdir / (dönmüş olmalılar)
 Bu saat - te **dön - müş - ler - dir** / (dön- **müş** ol - malı - lar)
 cette heure+Loc rentrer+Nc+3Ppl+Prob (rentrer+Nc être+Déon+3Ppl)
 → Ils seraient rentrés à cette heure (ils devraient être rentrés)

1. Corpus d'étude et méthode analytique

Les exemples de prédicat en /-sE/ seront recueillis d'un long corpus enregistré en situation naturelle, qui nous a fourni une centaine d'énoncés hypothétiques parmi plus de mille énoncés. Dans ce corpus, il s'agit d'une discussion spontanée sur la « chasse », les « fusils de chasse », et la « nature » entre principalement deux locuteurs d'origine turque qui travaillent dans le domaine de l'enseignement. Les deux locuteurs sont des hommes ayant la cinquantaine et se connaissent préalablement; il s'agit donc ici d'analyser des voix masculins. Ce corpus d'oral spontané a été élaboré et étudié dans notre thèse de doctorat où nous avons traité la thématique et la problématique du système de la modalité hypothétique en turc contemporain (Yılmaz, Paris 3, 2000). Le repérage des énoncés complexes sera effectué selon deux indices linguistiques : a) le *repère initial* qui est généralement un ligateur² appelé aussi “connecteur” (mot introducteur), b) le *repère final* qui est le prédicat principal généralement suivi d'une pause silencieuse et/ou d'un constituant post-rhématique (élément post-prédicatif) comme dans ce premier exemple³:

² « Placé à l'initiale du préambule, le ligateur sert à assurer le lien entre les constituants discursifs ou à expliciter la position coénonciative du locuteur. » (Morel, Glossaire, 1998).

³ A titre d'exemple, les tracés mélodiques de quelques énoncés se trouvent en annexe en fin de l'article. Ces tracés ont été obtenus du logiciel informatique « Anaproz », analyseur technique de la voix

Structure = P1 (Préd.nom.), P2 (V+prog)

(1) *çünkü* {30cs} *doğa - da av - ci var - sa* {40cs}

parce que nature+Loc chasse+Nag Préd.ex.+Hyp

<ligateur> <.....cadre-thème.....>

2+ 2+ 2- 2/3

bi(r) *şekil - de o doğa da güzel- leş -(i)yor °ben - ce°*

un manière+Loc ce nature aussi beau + Dér + Prog moi+Pdv

<.....RHÈME.....> <postrhème>

2 2 2- 2- 2-

= parce que s'il y a un chasseur dans la nature, en quelque sorte, ça donne en même temps du charme à cette nature, à mon avis (Yılmaz, 2000 : E835-sel5)

Dans la plupart des cas, nous avons en premier lieu la protase en /-sE/ (P1), ensuite l'apodose qui est la deuxième proposition (P2)⁴. Dans certains énoncés à valeur de souhait ou de condition, à la place de la structure « P1(+sE), P2 », il est question d'une structure plus autonome telle que « P(+sE) » avec le prédicat à la finale. Le prédicat en /-sE/ peut attribuer à l'énoncé différentes valeurs sémantiques telles que la supposition, la condition, la concession, etc. Souvent les énoncés marquant une condition ont une structure syntaxique assez longue et complexe, dans ce cas, l'opération saillante est le cadrage thématique qui se caractérise par l'enchaînement de plusieurs cadres⁵ thématiques successifs. Au niveau de la structure syntaxique, il y a dans tel cas plusieurs protases enchaînées avec l'alternance des prédicats en /-sE/. Alors que du côté de l'apodose, nous retrouvons un seul prédicat, ou à la limite deux au maximum. C'est pourquoi, l'analyse des modalités est, pour nous, une analyse des énoncés, voire des énoncés complexes sur le plan *syntactico-sémantique*. En vue de faciliter l'analyse de certains énoncés longs et complexes, nous les diviserons en segments, en prenant comme *repère segmental*, le prédicat suppositif en /-sE/ à valeur d'hypothèse, et comme *repère suprasegmental* la pause-silence qui se trouve à la fin des constituants. En ce qui concerne la prosodie, les indications des hauteurs intonatives notées en dessous des énoncés reflètent les valeurs énonciatives qui ont été développées dans la théorie de l'intonation de Morel et Danon-Boileau (1998 : 12) :

Tableau 1 : Valeurs énonciatives des hauteurs intonatives

<i>Hauteurs intonatives</i>	<i>Valeurs énonciatives</i>
N4 -----	= coénonciation (convergence/discordance)
N3 -----	= consensualité acquise (côte-à-côte)
N2 -----	= repli sur soi (face à face)
N1 -----	= rupture de la coénonciation (égocentrage)

humaine. D'autre part, il se trouve en fin d'article, une liste des abréviations et des conventions utilisées. Dans les exemples, les deux prédicats (P1 et P2) seront soulignés dans le but de les mettre en relief.

⁴ Dans son article intitulé « *Time Reference in Turkish Conditional Sentences* », Koruoğlu définit l'hypothétique en -sE sous la dénomination de « phrase conditionnelle ». Definition of Conditional Sentences : « A conditional sentence is made up of two clauses : an initial or an antecedent clause, and a final or a consequent clause. In Turkish, a conditional sentence is formed by suffixing the conditional morpheme -sE (realized as /-se/ -sa/) to the predicate of the antecedent clause. » (1984 : 129).

⁵ « *Cadre* : Ce constituant circonscrit une zone de sens, il délimite l'horizon de discours de la prédication réalisée dans le rhème qui suit. » (Morel, Glossaire, 1998).

2. La condition hypothétique

Cette partie est consacrée à l'analyse du système de condition hypothétique en turc parlé. Le mécanisme morphologique de cette langue exige que la *morphosyntaxe* soit le point de départ de ce type d'étude linguistique. Il est question ici d'analyser le système de fonctionnement des modalités hypothétiques en partant de la morphosyntaxe pour arriver vers l'énonciation. Le passage entre ces deux domaines se réalise par la prosodie, c'est-à-dire par l'analyse des tracés mélodiques relevant des structures morphosyntaxiques. Le choix de la « *supposition/condition* » comme type d'expression à l'oralité est dû au fait que le sujet n'a pas été abordé jusqu'à présent dans le cadre de l'intonation et de l'énonciation. Les énoncés exprimant une condition contiennent systématiquement une marque explicite qui est le suppositif /-sE/ ou « -sA » selon l'harmonie vocalique. Ce suffixe est toujours associé à un prédicat de nature verbale ou nominale qui se trouve à la finale de la protase (P1) :

Structure= P1 (V+aor+hyp, V+opt), P2 (Préd.nom.)

(2) çünkü {50cs} araç {80cs} kaç fişek at-(a)r-sa at - sin {70cs}

parce que moyen combien cartouche tirer+Aor+Hyp tirer+Opt (3Ps)

<lig.> <cadre1> <.....cadre2.....>
2+ 2+ 2/3 2- 1/2 1+ 3-

o -(n)u kullan - acak ol - an av - cı - dir (h) {150cs}

ce+Acc utiliser + Int être+Part chasse+Nag+Ass

<.....rhème.....>

2+ 2 2- 3- 3- 1+

= parce que, quelle que soit la quantité de cartouche que tire l'arme, c'est le chasseur qui l'utilise (2000, E288-beh10)

Structure= eğer P1 (N+hyp), P2 (prédicat nominal)

(3) eğer bu kadar iyi ve kalite - li bi(r) tüfek - se {60cs}

si jamais ce autant bon et qualité+Car un fusil + Hyp

<intr.> <.....modalité appréciative.....> <.....cadre.....>

4- 3- 2 2- 2 2 3/4 3/4 2-

dünya -(y)a pazar - la - ma - (s)ı gerek -(i)r {70cs}

monde + Dir marché+Dér+Nom.+3Ps falloir+Aor

<.....rhème.....>

3+ 4 3/4 2- ø

= si c'est un bon fusil avec autant de qualités, il doit être exporté au monde entier (2000, E458, Um10)

Dans ce système relationnel à deux propositions (P1~P2), nous analyserons la relation prédicative entre la protase, c'est-à-dire la proposition marquant la condition (P1), et l'apodose qui est la proposition principale (P2). Cette relation se réalise principalement par des marques modo-temporelles qui explicitent le lien entre la condition et les autres modalités (déontique, optative, assertive, etc.). Dans l'ensemble, la démarche se fonde sur trois perspectives linguistiques : la *morphosyntaxe*, l'*intonation*, et l'*énonciation*. Nous sommes contre toute approche qui détermine la marque /-sE/ comme un conditionnel, du fait que contrairement au conditionnel français, le turc localise le prédicat en -sE dans l'apodose (P2), et non pas dans la protase (P1). Ce qui est le cas pour le français aussi dans la mesure où nous considérons les conditions en /-sE/ semblables aux conditions en « Si » du français. Dans nos analyses sur les énoncés à condition en turc, nous nous centrons essentiellement sur ces deux questions qui, du reste, nous semblent fondamentales :

1. Qu'est-ce qui marque la relation entre la protase (P1) et l'apodose (P2)?
2. Quelle est la valeur du suffixe de suppositif /-sE/ et de ses combinaisons?

Dans le cadre des hypothèses résultant de ces questions, nous analyserons la structure des énoncés complexes à partir de leurs propriétés intonatives (F0/I) afin d'expliquer les valeurs énonciatives des prédicats. L'objectif de cette démarche est d'apporter, dans la mesure du possible, une réponse suffisamment claire et précise en ce qui concerne la fonction de l'intonation dans les énoncés marquant une condition.

3. Une structure morphosyntaxique complexe

Parmi les définitions de l'hypothèse, nous en retenons deux : ce sont celle de Wagner et de Pottier. Selon Wagner (1939 : 43), « Une hypothèse est un acte de pensée par lequel nous supposons réalisés un état, une action, toute chose en un mot, dont l'essence puisse s'inscrire dans un verbe ». Pottier (1987 : 199) considère que « faire une hypothèse », c'est *accorder un certain degré d'existence* à un être ou à un événement. Dans ces deux définitions, nous sommes en présence de la relation entre l'hypothèse et sa réalisation.

Nous allons voir que ce système modal est assez compliqué en turc, même si nous avons un suffixe (-sE) pour marquer une hypothèse ou une condition, et d'autres suffixes pour marquer certaines opérations linguistiques comme la *modalisation*. Donnons ici comme exemple, la possibilité avec le suffixe /-ebil/, l'assertion avec le suffixe /-dir/, etc. La *complexité du système hypothétique* provient du fait que les énoncés sont très longs sur le plan syntaxique, et qu'une structure complexe nécessite plusieurs marques morphologiques à distinguer et à analyser en même temps. Néanmoins, il convient de noter que le procédé de suffixation diminue les difficultés de saisir les nuances compliquées entre divers énoncés hypothétiques dans lesquels se trouvent souvent des effets de sens très proches sur le plan sémantique. En effet, comme le disent G. et R. Le Bidois (1971 : 522) : "*La phrase hypothétique, n'est pas sans offrir d'assez étroits rapports soit avec la phrase causale, soit avec la phrase temporelle, ou avec celle de concession (ou d'opposition)*".

Dans les énoncés de condition en turc, il y a possibilité de recourir à deux types de marques linguistiques de nature différente : ce sont les marques lexicales et les marques morphologiques.

3.1. Les marques lexicales

Premièrement, nous avons des marques lexicales à *valeurs énonciatives* qui se trouvent au début de l'énoncé, telle que les connecteurs « eğer, şayet⁶ » dont les équivalents en français sont « si jamais, si seulement ». Ces marques sont facultatives du fait que leur fonction principal est de marquer l'extraction du procès par rapport aux autres faits possibles, et le soulèvement de la condition par rapport à ce qui va suivre. Sinon, dans la plupart des cas, les énoncés sont initialisés par des marqueurs discursifs nommés « ligateur », qui donnent une première vue sur la valeur de la condition, en explicitant bien entendu la position de l'énonciateur (voir l'exemple précédent).

Structure= eğer P1 (V+prog+hyp, N+hyp), P2 (Préd.nom.)

(4) *eğer* siz doğa -(y)ı *koru* - *yor* - *sa* - *niz* {20cs}
 si vous nature+Acc protéger+Prog+Hyp+2Ppl

⁶ Ces connecteurs ne sont pas d'origine turque mais font partie de la langue persane.

<intr.> <.....cadre 1.....>
 2+ 2+ 2+ 3 3-
 ve av - cı -(y)sa - nız {60cs} şevetşş domuz - un da
 et chasse+N.ag+Hyp+2Ppl oui sanglier+Gén aussi
 <lig.> <.....cadre 2.....> <.....>
 2- 2- 4- 2- 2 4 2+ 3+ 3/4 2-
 öl - dür - (ü)l - me - (s)i - (n)e karşı çık - ma - nız lâzım
 mourir+Fac+Psf+Nom+3Ps+Dir contre être contre+Nom+2Ppl il faut
rhème.....>
 ø

= *si seulement* vous protégez la nature et si (que) vous êtes chasseur şouişş, vous devez aussi être contre l'abattement du sanglier (2000, E454, Um10)

3.2. Les marques morphologiques

Deuxièmement, nous avons des marques morphologiques à *valeur modo-temporelle* associées au prédicat de condition et au prédicat principal. Il s'agit des suffixes verbaux, que Bazin appelle « les suffixes de classe du verbe », et qui ont pour fonction de marquer la modalité et la temporalité de l'énoncé. Parmi les 9 marques modo-temporelles⁷ (hormis l'impératif), il y en a 3 qui marquent uniquement la modalité, et qui n'ont pas de fonction temporelle: par exemple, comme on le sait, le suffixe /-sE/ (hypothétique), l'optatif /-E/ (souhait), le déontique /-mEİ/ (nécessité, obligation). A part les marques modo-temporelles, nous avons aussi des marques purement modales comme le suffixe /-Dir/ pour l'assertion, le suffixe /-mE-/ pour la négation, le suffixe /-Ebil-/ pour la possibilité, et le suffixe /-EmE-/ pour l'impossibilité. *Ce fait linguistique signifie que les variations morphologiques du turc devance l'intonation qui, par contre, est un domaine indispensable étant en relation avec un autre domaine de linguistique qui est l'énonciation.* L'énoncé ci-dessous montre bien qu'il y a absence de l'intonation à la fin de l'énoncé sur l'assertif /-Dir/ du prédicat nominal "mümkün-dür" (=n'est possible que) :

Structure= *ligateur+cadre1+cadre2+cadre3+rhème*

(5) efendi - m kişi - (n)in {90cs} av - cı ol - ma -(s)-ı {200cs}
 cher+Pos.(1Ps) personne+Gén chasse+Nag être+Nom+3Ps
 <...ligateur...> <...cadre1...> <.....cadre2.....>
 2 2+ 2- 2+ 3- 2- 2 2+ ½ 3-
 her şey - den önce <h> {130cs} doğru bir donanım-la mümkün- dür
 toute chose+Abl avant juste un matériel+Mun possible + Ass
 <.....cadre3.....> <.....rhème.....>
 2/3 2- 3- 2+ 2/3 2+ 1+ ø

= mon cher, le fait qu'une personne soit un chasseur, n'est possible avant tout qu'avec un bon équipement (E10, p.43)

4. La marque de condition /-sE/

Ce morphème qui marque généralement la *condition* dans les énoncés complexes structurés de deux propositions, peut aussi en fonction du contexte, du type d'énoncé et de la structure prédicative en /-sE/, marquer différentes valeurs sémantiques comme le souhait, l'hypothèse, la supposition, le potentiel, l'éventualité, la possibilité et la probabilité. De ce fait,

⁷ L'aoriste (-r), le progressif (-yor), le duratif (-mekte), le passé (-di), le non-constatif (-miş), l'intentif (-ecek), l'optatif (-e), le déontique (-meli), l'hypothétique (-se). Voir le tableau des marques modo-temporelles dans notre thèse intitulée "Le système hypothétique en turc de la morphosyntaxe à l'énonciation" (2000 : 34).

nous constatons que ce morphème a reçu en linguistique du turc diverses appellations par certains turcologues notamment francophones. Toutefois, notons à ce propos que l'appellation de « suppositif » étant le plus utilisé, se retrouve chez Deny (1986), Godel (1945), Dor (1993), et Golstein, (1999). Alors que Morer (1984) préfère le terme de « suppositif/conditionnel », Bazin (1987) utilise « hypothétique » et Lewis (1967) le terme anglais « conditional ».

4.1. Valeur modo-énonciative

Le suffixe /-sE/ n'a de valeur précise qu'au sein du contexte et de la situation énonciative du discours : c'est un outil morphématique qui sert à construire un *prédicat modal* dans l'énoncé complexe, et à marquer une supposition et une condition. Dans l'énoncé simple, il y attribue une valeur optative (pour marquer un souhait), ou une valeur exclamative (pour marquer un regret, une indignation). En turc, ce suffixe a globalement les mêmes fonctions morphosyntaxiques (et sémantiques) que la conjonction « Si » du français. Ce suffixe, purement modal, représente la *modalité suppositive* dans un énoncé dans lequel il s'agit, a) de la position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il énonce, b) du degré de vérité de l'énoncé par rapport à la réalité (aux yeux de l'énonciateur). Ce type de modalité peut être renforcé par certains marqueurs à valeur dubitative comme "belki" (peut-être). Le suffixe /-sE/ n'a pas de caractère temporel, au contraire, il sert à déconnecter la temporalité. Ces propriétés majeures sont les suivantes : a) il sert à former une proposition subordonnée hypothétique (à savoir qu'il se situe toujours dans la protase), b) il peut être associé soit à une racine verbale, soit à une racine nominale, c) il traduit à priori une hypothèse qui peut être modalisée et/ou temporalisée par l'enchaînement d'autres suffixes.

Toutefois, dans l'énoncé complexe, le suffixe /-sE/ peut aussi marquer une *condition présupposée*, qu'elle soit réalisable ou non. Reste à savoir quelles sont les nuances des hypothèses et des conditions qui peuvent exister dans un énoncé complexe, et comment peut-on les distinguer? Comme la conjonction « Si » se place à l'initiale des énoncés hypothétiques en français, il est possible de reconnaître à l'oral une hypothétique dès la prononciation de « Si », premier mot introducteur d'une hypothèse. Par contre, en turc, le suffixe /-sE/ étant lié au prédicat (verbal ou nominal), il faut donc attendre le prédicat suppositif qui se situe à la finale de la proposition subordonnée; ce qui correspond à la fin de la partie thématique à l'oral.

4.2. Fonction syntactico-prédicative

De ce point de vue, nous pouvons donc dire que /-sE/ est un *indicateur morphématique* qui a principalement les trois fonctions suivantes:

4.2.1. Fonction prédicative

Il constitue un prédicat suppositif avec le mot auquel il est associé ($X^8 + sE$) : son associé est généralement un verbe, mais il est tout à fait possible qu'il soit enchaîné à un élément de nature nominale comme un adjectif ou un adverbe⁹.

⁸ Le signe « x » symbolise ici une racine verbale ou nominale.

⁹ Dans notre thèse de doctorat, nous avons analysé les hypothétiques à prédicat nominal dans la deuxième partie intitulée "Les hypothétiques standards en "-sE" (2000 : 183).

4.2.2. Fonction de repérage

Il sert à marquer une hypothèse, une supposition ou une relation conditionnelle à valeur hypothétique; c'est un repère morphologique qui transforme tout ce qui précède en une hypothèse (a, b, c, ..., ¹⁰ X + sE). De ce fait, nous pouvons ainsi lui attribuer également une fonction anaphorique.

4.2.3. Fonction syntaxique

Il dispose aussi d'une fonction qui consiste à délimiter une proposition de condition, autrement dit, sa position détermine les zones de la protase et de l'apodose, appelés aussi *portée à gauche* (préposé à -sE) et *portée à droite*¹¹ (postposé à -sE). Ce qui est intéressant au niveau du rôle syntaxique du suffixe /-sE/, c'est qu'en marquant la fin de la protase, ce suffixe annonce ainsi le début de l'apodose. Cette fonction de définir les deux zones d'une condition, nécessite en même temps deux *opérations relationnelles*: a) relier cette proposition subordonnée définie préalablement à la proposition principale qui va suivre, b) établir une *relation sémantique* (et logique) entre les deux propositions. Ce qui revient à dire que sa fonction syntaxique exige une relation sémantique entre la condition et sa conséquence (ou sa conclusion). De ce fait, l'emploi de /-sE/ est en quelque sorte une manière de créer le lien entre ce qui a été dit et ce qui va se dire dans une même structure conditionnelle (P1+sE ⇔ P2). En effet, il se passe un "acte discursif" qui consiste à dire que l'énonciateur présente une hypothèse basée sur un *procès de condition/supposition* en /-sE/ et l'oriente ensuite vers un autre *procès consécutif* qui représente la conséquence du premier. Le deuxième procès est dans la plupart des cas prédiqué à l'*aoriste*. L'exemple suivant illustre bien la fonction de /-sE/ par rapport aux deux zones syntaxiques d'une structure de condition :

Structure= P1 (V+hyp -se) → P2 (V+aoriste -ir)

(6) dost - um gel - se (ø) → sevin - ir - im¹²
 ami+Pos. (1Ps) venir+Hyp se réjouir+Aor+1Ps
 [Procès hypothétique] [Conséquence]

= « si (jamais) mon ami venait, je me réjouirais »

5. Deux grandes catégories d'énoncé en /-sE/

Le turc présente deux grandes catégories d'énoncé de condition, suivant le fonctionnement du morphème grammatical /-sE/ dans l'énoncé: 1) Les énoncés typiques en /-sE/, 2) Les énoncés en /-sE/ avec une autre opération linguistique.

5.1. Énoncé standard en /-sE/

Ce type de condition marque la *supposition simple* (dont la formule prédicative est « -sE + ø ») et l'*irréel ou le potentiel dans le passé* (dont la formule prédicative est « -sE + X ») : « X » représente ici une marque modo-temporelle et non pas une marque de personne. Notons que les deux seules marques modo-temporelles qui peuvent s'ajouter à /-sE/, sont le passé /-di/

¹⁰ Les signes « a, b, c, ... » représentent les autres éléments syntaxiques qui précèdent la structure prédicative « x + sE », dont l'ensemble constitue la subordonnée hypothétique.

¹¹ Certains linguistes considèrent les deux zones d'une hypothétique avec les termes « *dislocation gauche - dislocation droite* » : Ces deux positions syntaxiques correspondent au cadre thématique et au rhème dans l'énoncé oral.

¹² Cet exemple de phrase hypothétique est emprunté à Robert Godel (1945 : 110).

(constatif) et le médiatif /-miş/ (non-constatif). Dans les conditions typiques, il y a une seule opération qui est la supposition. Dans ces structures à deux propositions, la *relation prédicative* est explicite: cette relation s'établit entre les marques modo-temporelles combinées dans le prédicat de la protase (P1) et celles combinées dans le prédicat de l'apodose (P2).

Structure = ligateur+introduceur+ cadre+rhème

(7) çünkü {70cs} *eğer* bu tahribat yap -ıl - acak - sa {60cs}
 parce que si jamais ce destruction faire+Psf+Int+Hyp
 <lig.> <intr.> <.....cadre.....>
 2+ 2- 2+ 2- 2 2- 3/4 2
 tek tüfek - ler - le çifte - ler - le süperpoze - ler - le yap -ıl-ır {30cs}
 simple fusil+Pl+Mun double+Pl+Mun superposé+Pl+Mun faire+Psf+Aor
 <.....rhème.....>
 3 2+ 3 2- 2/3 3- 2- 2/3 2+ 2- 2-

= parce que, *si cette destruction doit se produire*, on peut faire avec des fusils simples, des fusils juxtaposés, ou avec des fusils superposés (2000, E168, p. 140)

5.2. Enoncé en -sE avec une autre opération linguistique

Cette deuxième catégorie d'énoncé en /-sE/ présente une autre opération linguistique qui plus ou moins se rapproche ou s'éloigne en quelque sorte de l'hypothèse selon le contexte. Ces énoncés se répartissent dans sept classes en fonction de la relation prédicative et de la valeur du prédicat en /-sE/ : 1) la condition, 2) la concession, 3) la supposition atypique, 4) le souhait, 5) la nécessité, 6) les expressions indirectes lexicalisées et figées, 7) la comparaison (cas particulier sans -sE). Le Bidois (1971 : 522) souligne le rapport entre ces différentes opérations hypothétiques en soulignant le fait suivant: "*La concession est présentée comme soumise à une condition préalable.*"

La nature de l'opération relationnelle entre la protase et l'apodose est définie selon la relation prédicative entre les deux prédicats formés d'une combinaison de marques modo-temporelles. Pour cette deuxième catégorie d'énoncé, nous avons un exemple attesté où le locuteur cite un extrait du poète turc Aşık Veysel reconnu et apprécié par tout le monde en Turquie:

Structure = rhème+post-rhème

(8) "güzel - liğ - in on para et - me - z
 beau+Nét+Pos.2Ps dix argent faire+Nég+Aor
 2- 2- 1/2 1+
 şu ben - de - ki aşk ol - ma - sa" {70cs}
 ce moi+Loc+Qlf amour être+Nég+Hyp

= "ta beauté ne vaudrait même pas dix sous, *s'il n'y avait pas* cet amour en moi"
 (2000, E895, p.319)

L'objectif général de cette recherche a été de mettre en exergue dans la mesure du possible le système morphosyntaxique d'un type de modalisation qui est concerné la possibilité, la probabilité et/ou la condition. En d'autres termes, nous avons essayé d'éclaircir le système hypothétique du turc dans deux catégories principales, définies selon des *opérations*

linguistiques, et cela à travers les cas les plus généraux aux cas les plus particuliers. Ainsi, nous avons établi des classes d'hypothétiques déterminées en fonction de la *valeur syntactico-sémantique* de la protase (P1) et de l'apodose (P2), et notamment selon la structure morphologique du prédicat en /-sE/. Ce qui différencie les deux catégories d'énoncé suppositif, c'est que dans les suppositifs standards, le suffixe /-sE/ a une valeur et fonction purement dubitative. Alors que dans les autres suppositifs, il se trouve généralement une marque explicite qui, avec le suffixe /-sE/, marque le type d'opération linguistique dans le cadre de la supposition et/ou de la condition.

Conclusion

Au terme de cette étude, il en résulte que le morphème /-sE/ est une forme de pensée du sujet parlant qui ne se limite pas dans l'opération de temporalité, mais plutôt celle de la modalité, relative aux croyances de celui qui énonce au moment de la parole. En turc, les énoncés prédiqués et modalisés par -sE, d'une part, présente un système de relation (fonction de /-sE/), et d'autre part, illustre le fonctionnement de ces trois positions syntaxiques :

1. La *position initiale* (ligateur / connecteur)
2. La *position centrale* (pause / "e" d'hésitation)
3. La *position finale* (prédicat / intonation).

Ce qui veut dire qu'il n'y a pas redondance, mais *complémentarité des marques* dans différents plans linguistiques. Ce sont effectivement ces trois positions syntaxiques, et notamment la dernière, qui vont définir la valeur énonciative de l'hypothétique, et expliciter l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis de l'autre (co-énonciation ou co-locution). Le système hypothétique du turc se singularise par les faits linguistiques suivants:

1. L'utilisation des *marques modo-temporelles* associées au suffixe /-sE/.
2. Le cadrage thématique: *structure syntaxique assez complexe et variée*.
3. La postposition à l'énoncé en /-sE/ : *constituant post-rhématique*.

Deux marques de natures différentes (segmentale et suprasegmentale) ont une fonction majeure dans le système de la modalité hypothétique: L'*aoriste* qui marque l'*expansion de validation* de la condition, et la *pause intérieure* qui explicite la relation entre la protase et l'apodose; ceci n'est autre qu'une relation de dépendance. En ce qui concerne l'intonation, nous avons pu remarquer la distinction de deux relations différentes selon que la montée intonative est avant /-sE/ (mise en cause de la supposition) ou sur /-sE/ (focalisation de la supposition).

Pour faire le point, revenons ici aux questions que nous avons posées au début de l'article. Afin d'y répondre, nous pouvons dire qu'il existe en turc des prédicats de condition qui présentent les valeurs modo-temporelles et donc remplissent les fonctions énonciatives du conditionnel français. Comme nous venons de le voir plus haut, ces prédicats en question sont formés avec le suffixe de condition /-sE/ et ses combinaisons avec d'autres suffixes modo-temporels compatibles avec /-sE/ : Il s'agit d'une part de l'intentif /-EcEk/, de l'aoriste /-Ir/ et du progressif /-yor/ (préposés à -sE), et d'autre part du constatif /-di/, du non-constatif /-mİş/ (préposés ou postposés à -sE). Les structures types de l'énoncé exprimant une condition hypothétique sont les suivantes: a) P1 (V+se) → P2 (V+aor), b) P1 (N+se) → P2 (Préd.nom./V+aor). Le tableau ci-dessous récapitule les structures de condition hypothétique ancrées au passé, au présent et au futur par rapport au moment de l'énonciation :

Tableau 2 : Récapitulation des structures prédictives en -sE

RECAPITULATIF			
	PROP1	PROP2	Fonction
PRESENT (simultanéité) Par rapport à T0	V+se V+aor+se V+prog+se	V+aor V+aor V+aor / V+opt	*Condition générale = présent-futur indéfini (aoriste) * Déroulement de la condition * Présent défini (-yor) * Souhait
FUTUR (postériorité) à T0	V+int+se	V+aor / V+opt	* Intention, souhait * Vision prospective
PASSE (antériorité) à T0	V+di+se V+miş+se ----- V+se+di V+se+miş	V+aor V+aor ----- V+aor+di/ V+int+di V+aor+miş/ V+int+miş	* Accomplissement de la condition hyp. * Irréel/non-réalisé * Constatif * Non-constatif

Abréviations

ABL : ablatif, ACC : accusatif, ADD : addition, AOR : aoriste, ASS : assertif, CAR : caractérisation, DEO : déontique, DER : dérivation, DET : déterminatif, DIR : directif, EX : existence, GEN : génitif, GER : gérondif, HYP : hypothétique, INF : infinitif, INT : intentif, INTR : introducteur de P1, LIG : ligateur, MUN : munitif, N : niveau/hauteur intonatif, NAG : nom d'agent, NC : non-constatif, NEG : négatif, NET : nom d'état, NOM : nominal, OPT : optatif, P1 : proposition hypothétique (protase), P2 : proposition principale, PDV : point de vue, PL : pluriel, POS : possessif, PPL : personne du pluriel, PRED : prédicat, PROB : probabilité, PROG : progressif, PS : personne du singulier, PSE : passé, PSF : passif, QLF : qualificatif, T0 : moment de l'énonciation (de la parole), V : Racine verbale.

Conventions de transcription

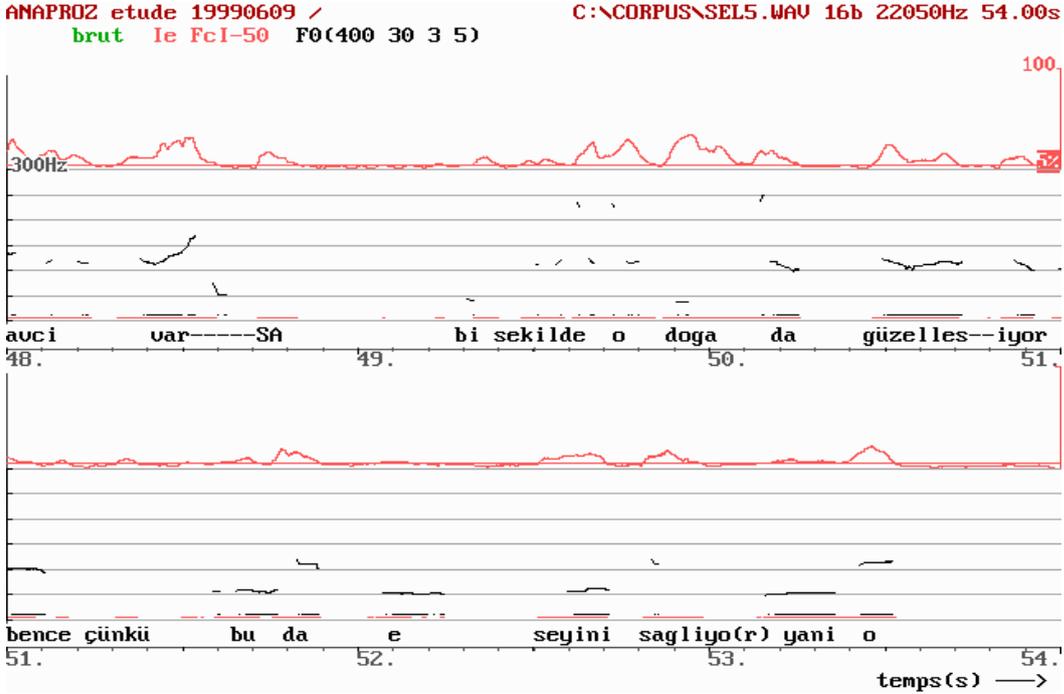
{cs} : pause mesurée en centiseconde, (...) : segment non prononcé, (h) : "h" aspiré, <h> : "h" expiré, °...° : élément post-rhématique, §...§§ : intervention de l'autre, Ø : absence de marque, F0 : fondamental de la voix, I : intensité, - : intonation inférieure niveau indiqué, + : intonation supérieure au niveau indiqué, = : Intonation plate.

BIBLIOGRAPHIE

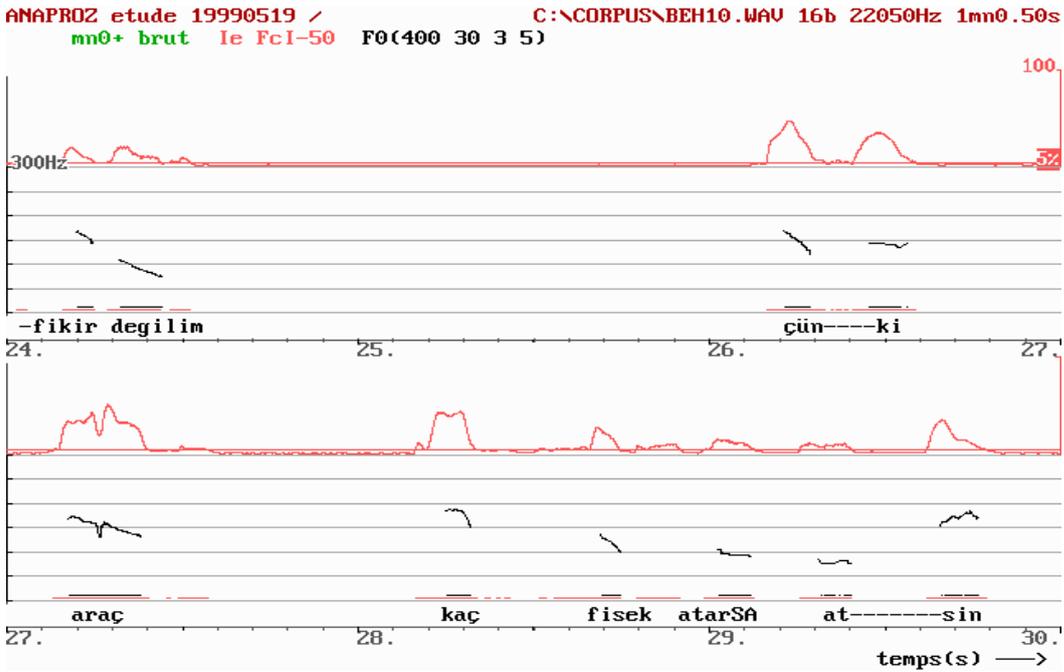
- BANGUOGLU T., 1995, *Türkçenin grameri*, Ankara, Türk Dil Kurumu Yayınları.
- BAZİN L., 1987, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve.
- DELAVEAU, A. 1992. *Si, la syntaxe et le point de vue des positions*. La théorie d'Antoine Culioli, Université de Paris 7, Paris, Ophrys.
- DENY, J. 1986, *Grammaire de la langue turque. Dialecte Osmanli*, Paris, Bibliothèque de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes, Tome 5^e.
- DOR R., 1993, *Linguistique turque*, Support de séminaire de DEA/Doctorat, INALCO/ Université de Paris III, Paris, Service de reprographie.
- GENCAN, T.N. 1971, *Dilbilgisi*, Ankara, Türk Dil Kurumu yayımları: TDK 334.
- GODEL, R. 1945, *Grammaire turque*, Université de Genève, Librairie Naville.
- GOLSTEIN, B. 1999, *Grammaire du turc*. Ouvrage pratique à l'usage des francophones, Paris, L'Harmattan, 2^e édition revue et corrigée.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1999, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- KURUOGLU G., 1984, « Time reference in Turkish conditional sentences » in *Türk Dilbilimi Konferansı Bildirileri (Actes du Congrès International de Linguistique Turque)*, Istanbul, Boğazici University Publications, 129-143.
- LE BIDOIS, G. et R. 1971. *Syntaxe du français moderne*, Ses fondements historiques et psychologiques, Paris, Picard, Tome II.
- LEWIS G.L., 1967, *Turkish grammar*, New York: Oxford University Press.
- MOREL, M.-A. & L. Danon-Boileau, 1998, *Grammaire de l'intonation*. L'exemple du français, Paris: Ophrys.
- MORER, A. 1984, *Grammaire de la langue turque*. Théorie et pratique, 7^e édition.
- SLOBIN, D.I. and K. Zimmer (eds). 1986. *Studies in Turkish linguistics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- URAS YILMAZ A., YILMAZ S. & M.-A. MOREL (eds), 2004, *Vers une grammaire linguistique du turc (A la lumière des théories en linguistique française)*, Istanbul, Multilingual.
- WAGNER, R.-L., 1939, *Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française*. Des origines à la fin du XVI^e siècle, Paris, Droz.
- YILMAZ S., 2008, « Comment exprimer une éventualité en turc ? » in *Turcica 40*, Revue d'Etudes Turques, Paris/Louvain, Editions Peeters, 361-380.
- YILMAZ S., 2003, « La relation prédicative dans les hypothétiques en turc : Le suffixe /-sE/ et ses combinaisons », in *Revue de Sémantique et de Pragmatique* No: 14, Presses Universitaires d'Orléans, 2003, s. 33-47.
- YILMAZ S., 2000, *Le système hypothétique en turc de la morphosyntaxe à l'énonciation*, Thèse de Doctorat publiée, sous la direction de M.-A. Morel, Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle, Lille, Septentrion, ANRT – Atelier National des Reproductions de Thèses.
- YILMAZ S., 1999, « Du suffixe –SE à la conjonction SI : Les hypothétiques en turc et leur traduction en français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, BSL-Tome XCIV, Fascicule 1, Paris: Peeters, 421-436.
- YILMAZ, S., 1997, « Equivalents turcs du conditionnel », in *Turcica 19*, Revue d'Etudes Turques, Paris/Louvain, Editions Peeters, 377-394.

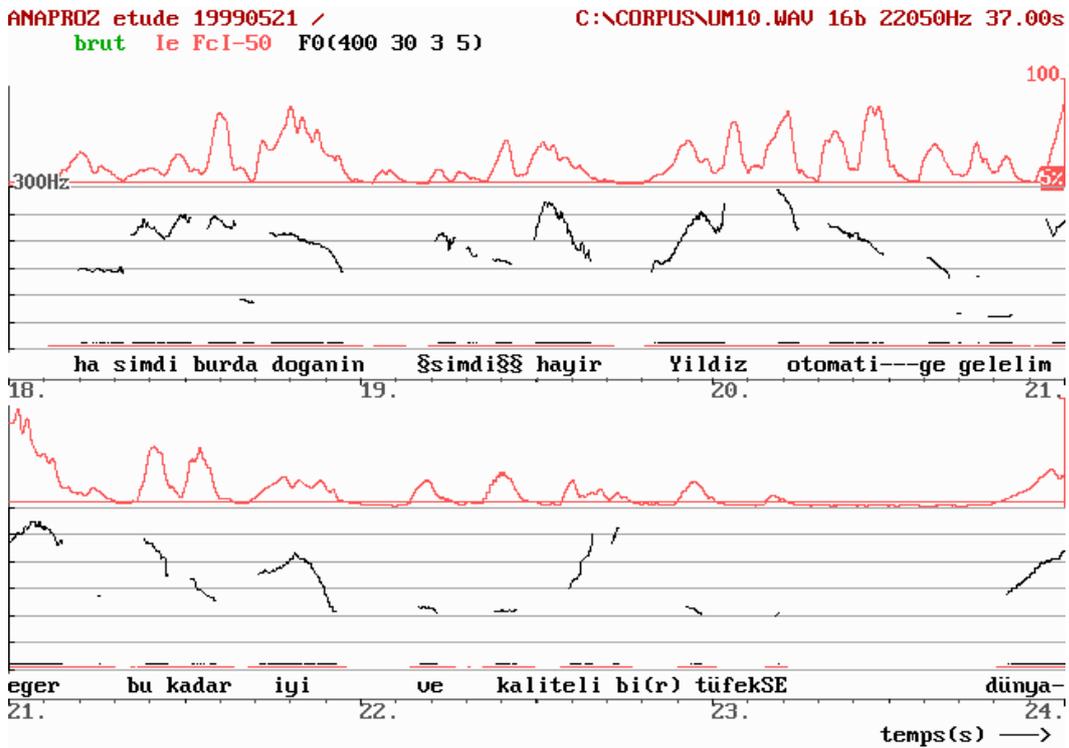
ANNEXE : TRACES MELODIQUES

Exemple (1)



Exemple (2)



Exemple (3)Exemple (4)